

Numéro C.P. : 2018-0913

Date : 2018-06-25

**Renouvellement du mandat de Randolph Price, de
North Vancouver (Colombie-Britannique),
commissaire de la Commission de la fiscalité des
premières nations, à titre inamovible pour une période
de trois ans**

Sur recommandation de la ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et en vertu du paragraphe 20(2) et de l'article 22 de la *Loi sur la gestion financière des premières nations*, Son Excellence la Gouverneure générale en conseil renouvelle le mandat de Randolph Price, de North Vancouver (Colombie-Britannique), un contribuable faisant usage des terres de réserve à des fins commerciales, au poste de commissaire de la Commission de la fiscalité des premières nations, à titre inamovible pour une période de trois ans.